

PROCEDURE D'INSCRIPTION

MATERNELLE :

Nous acceptons les enfants à partir de 3 ans révolus.

Une liste d'attente existe en maternelle **petite** et **moyenne sections**, il est donc indispensable d'inscrire votre enfant sur cette liste avant de procéder à toute inscription. Dès qu'une place se libère, les parents sont contactés dans l'ordre d'inscription sur la liste principalement en avril/mai de l'année de la rentrée.

Vous pouvez obtenir le formulaire d'inscription pour la liste d'attente en le téléchargeant de notre site internet ou nous contacter pour l'obtenir. Ce formulaire doit être accompagné de la somme de \$150 et de la copie d'une pièce d'identité de l'enfant.

PRIMAIRE (MGS au CM2) & **SECONDAIRE** (6ème à la T & IB)

Pas de liste d'attente pour ces classes.

Vous pouvez télécharger le formulaire d'inscription de notre site internet ou nous contacter pour l'obtenir et toute demande d'inscription doit être accompagnée des frais de 1^{ère} inscription (\$1000) et des pièces justificatives suivantes :

- photocopie d'une pièce d'identité (passeport, extrait d'acte de naissance ou carte d'identité)
- Pour le primaire : copie du livret scolaire de l'année en cours avec avis de passage dans la classe supérieure
- Pour le secondaire : les 3 derniers bulletins scolaires
- certificat de radiation (exeat) à remettre au plus tard le jour de l'arrivée dans l'établissement
- **Copie du visa si nécessaire à l'entrée en Australie est à remettre au plus tard à l'arrivée dans l'établissement.**

Important : seuls les élèves accompagnés de leurs parents/tuteurs peuvent être inscrits dans notre établissement.

Le lycée n'est habilité à commanditer des visas d'étudiants que dans un nombre très limité de cas : il s'agit de visas réservés à des élèves de première et de terminale (11^{ème} et 12^{ème} année du secondaire) qui viennent étudier en Australie non accompagnés de leurs parents et qui séjournent dans des familles d'accueil. Tous les autres élèves doivent pouvoir justifier d'un visa des autorités australiennes. Veuillez noter néanmoins que pour les enfants arrivant avec un visa de tourisme, la législation australienne ne nous permet pas l'inscription de plus de trois mois dans notre établissement.

Attention, les parents détenteur d'un visa de courte durée (tourisme, études, etc...) ne peuvent pas bénéficier d'une partie de la prise en charge des frais de scolarité qui est consentie par l'AEFE à partir de la seconde.

INFORMATIONS POUR LES CLASSES SECONDAIRES :

Sections ouvertes de la 1^{ère} à la terminale : S et ES.

Langue vivante 1 : anglais

Langue vivante 2 (à partir de la 4^e): espagnol ou allemand (selon les effectifs)

Latin : facultatif à partir de la 5^e

Mandarin : facultatif à partir de la 6^e

Langues et civilisations de l'antiquité : facultatif en 6^e

REGLEMENT RELATIF AUX FRAIS DE SCOLARITE ET TARIFS

Vous trouverez le détail sur notre site : www.condorcet.com.au/fr/enrolments/school-fees.aspx

METHODES DE REGLEMENT DES FRAIS DE PREMIERE INSCRIPTION

Les frais d'inscription peuvent être réglés par chèque, en espèces, par carte de crédit ou par virement.

Pour un règlement par virement bancaire en dollars australiens :

WESTPAC Bank, SWIFT CODE : WPACAU2S - BSB : 032-159 - AC NUMBER : 20-7536

Bénéficiaire : Lycée Condorcet, The International French School of Sydney

Ou

Pour un règlement par carte de crédit : www.payway.com.au – Biller code : 121293 – Référence : 787408

Mise à jour le 14/02/2012-ji